

Deux marqueurs temporels du khmer moderne mun et miñ* 1

Sylvain VOGEL

Responsable du Cercle de Linguistique de l'U.R.P.P.

This article is an analysis of two time or/and anteriority markers in modern Khmer. The author shows that *mun* is not intrinsically related to time but expresses anteriority according to a point of reference that shows considerable variety in time (it may refer to the past, the present or the future) as well as in nature. *miñ* on the other hand is merely temporal and directly linked to the point of speech.

In diesem Artikel wird versucht die Rolle der Wörter *mun* und *miñ* zu beschreiben. Das Adverb *mun* befasst sich nicht ausschliesslich mit der Zeit, es drückt das Vorgehen eines Sachverhalts auf einen anderen aus je nach Bestimmung des Referenzpunkts. Dagegen ist *miñ* ausschliesslich mit dem Ausdruck der Zeit verbunden und bezieht sich immer auf den Aussagepunkt.

Dans un énoncé donné, la localisation temporelle du procès exprimé par le verbe et ses compléments se manifeste par un certain nombre d'éléments. En dehors des opérations dont les marqueurs² sont la trace, cette localisation repose sur des conditions d'ordre pragmatique. Le khmer ne possède pas de désinences verbales, donc la localisation temporelle de l'événement prédiqué par le verbe dépend essentiellement de l'interaction entre différents marqueurs³ (adverbes et compléments de temps) avec les repères énonciatifs et les données pragmatiques qui caractérisent les différents énoncés. Nous esquisserons ci-dessous une

* Nous tenons à remercier tous ceux qui, à divers titres, nous ont aidé à composer ce texte: Madame Saveros POU pour sa patiente relecture de notre transcription et ses remarques de locutrice du khmer et de linguiste. Notre reconnaissance va aussi à Messieurs Gilbert LAZARD, Jean-jacques FRANCKEL et Daniel LEBAUD qui nous ont fait de nombreuses suggestions.

¹ Le texte khmer est translittéré en écriture latine d'après le système mis au point par Saveros Pou (1969).

² Nous empruntons le terme "marqueur" à Antoine Culioli. Un marqueur est la trace phonétique d'une opération. Cette trace phonétique peut correspondre à n'importe quelle catégorie de mots ou niveau syntaxique: terminaison verbale, adverbe, particule, auxiliaire, affixe, désinence verbale...

³ Par marqueurs transcatégoriels, nous entendons des marqueurs d'opération qui mettent en jeu plusieurs catégories grammaticales comme le temps, le mode, l'aspect... Les auxiliaires tels *pæn* qui marquent selon le contexte la "possibilité" ou "l'accompli" ou encore la particule *hoey* - qui indique soit le caractère "indubitablement réel" d'un procès, soit son achèvement - sont de bons exemples de marqueurs transcatégoriels en khmer.

description de deux marqueurs du khmer et nous décrirons leur fonctionnement à partir de leurs emplois dans différents énoncés.

Le terme *mun* s'emploie dans de nombreux contextes. Nous proposons de faire le commentaire d'énoncés représentatifs de divers types de contextes et d'en dégager les principales règles de fonctionnement.

X mun Y

La fonction de *mun* est de localiser un terme X dans une relation d'antériorité par rapport à un terme Y: X (le repéré) est antérieur à Y (le repère).

- Le schéma canonique se présente donc sous la forme: *samay [X] mun samay neh [Y]* [époque *mun* époque celle-ci] "l'époque d'avant cette époque".

- X ou Y peuvent aussi ne pas avoir de présence lexicale, nous trouvons alors des séquences telles que:

$[X \emptyset]^4$ *mun samay neh [Y]* [*mun* époque celle-ci] "avant cette époque"; ou encore *khñum dau [X] mun [Y\emptyset]* [moi aller *mun*] "Je pars avant...".

Comme l'indiquent les séquences citées plus haut, l'interprétation des séquences comprenant *mun* dépend fondamentalement de la spécification des termes (X) et (Y).

Par "spécification" de (X) et de (Y), nous entendons la nature lexicale des termes (temporels/non temporels) ainsi que leur détermination contextuelle (explicitement exprimés, déterminés par anaphore, assimilés au moment de l'énonciation, que nous noterons désormais T_0)⁵. Ci-après, nous considérons un certain nombre de séquences que, pour des raisons purement heuristiques, nous distinguerons selon leur nature sémantique (*N-mun/ N-t mun*; *N-t* désignant spécifiquement les noms de temps) et leur constitution syntaxique : N implique un syntagme nominal; PROP. désigne un syntagme verbal formant une proposition.

⁴Le signe \emptyset indique que l'élément qui le précède n'a pas de réalisation phonétique.

⁵Le symbole T_0 ainsi que le concept qu'il représente sont dus à Antoine Culioli, ils sont employés couramment par les linguistes qui travaillent dans le cadre de la linguistique énonciative. T_0 représente le présent "hic et nunc" renouvelé à chaque [acte d'] énonciation. T_0 fonde le "temps linguistique" et détermine le passé, le présent et le futur par rapport auxquels sont localisées les instances de procès prédiqués. Le "passé récent" peut être défini grosso modo comme une période directement située par rapport au moment de l'énonciation (T_0) et la précédant immédiatement.

a) N-t mun⁶

Ce schéma illustre des séquences telles que :

kāl mun, samay mun [temps/époque *mun*] “à une/des époque(s) antérieure(s)”. Elles apparaissent :

- soit avec un repère exprimé lexicalement

a) exprimé pour la première fois: *samay mun paṭivatt pārāṃh* [époque *mun* révolution française] “avant la révolution française”.

b) repris par anaphore: *(samay) mun samay noḥ* [(époque) *mun* époque celle-là].

- soit sans repère lexicalement exprimé, comme dans *kāl mun* [temps *mun*] “auparavant”; dans ce dernier cas, le repère implicite correspond à *kāl neḥ* [temps celui-ci] “à notre époque, à l’époque actuelle”.

Comme on peut le constater, *mun* ne pose pas, intrinsèquement, un repère. Il exprime simplement l’antériorité d’une période par rapport à une autre, cette dernière étant explicitement donnée et déterminée par anaphore, ou assimilée à un T₀ “élargi”.

Peuvent être suivies de *mun* un certain nombre de noms référant à des relations inter-individuelles dont les instances sont susceptibles de varier avec le temps comme, par exemple, les relations de parenté (être enfant de, être l’époux/l’épouse de...), ou des relations sociales (être le professeur de, l’élève de, le patron de...). Avec cette catégorie de termes, sémantiquement déterminés comme des termes relationnels et qui appartiennent probablement à une classe finie, *mun*⁷ implique que la relation concernée a été interrompue et appartient au passé. C’est ainsi que *kūn* peut être commenté par “être l’enfant d’un couple homme-femme”, *kūn mun* s’emploie pour désigner l’enfant d’un couple qui a cessé d’exister du fait du départ ou du décès de l’un des conjoints. Notons que *mun* ne prédique rien sur l’existence de *kūn* en tant que tel, l’enfant est bel et bien vivant au moment où l’expression est prononcée, mais *mun* le qualifie comme pris en compte dans une

⁶Pour faciliter la lecture nous donnons ci-dessous la liste des abréviations utilisés:

N: nom ou syntagme nominal.

N-t: nom à référence temporelle.

PROP: proposition dans PROP *mun*: Une proposition précède *mun* etc.

T₀: moment de l’énonciation, cf. note 5.

T_p: moment localisant le procès énoncé (l’événement énoncé)

T...T': indique deux espaces temporelles distincts

INTER: mot interrogatif

PART: particule (non rendue en tant que telle dans notre traduction).

⁷Une étude plus poussée de la syntaxe de *mun* ferait apparaître, que *mun* dans ces cas se rapproche du comportement d’un “adjectif”. Rien n’interdit de considérer que *mun* appartient à plusieurs catégories de mots. Nous nous contentons ici d’envisager cette idée comme une piste de recherche.

relation qui a cessé d'exister. C'est ainsi que la phrase *prabandh dhlāp' sa-ap kūn mun* [épouse(s) avoir habitude détester enfant(s) *mun*] est interprété comme "Une épouse déteste en général les enfants que son mari a eu d'un premier lit". Les expressions *prabandh mun* [épouse *mun*] "ex-épouse", *pī mun* [époux *mun*] "ex-époux" renvoient à l'ensemble (qui peut ne comprendre qu'un seul individu) des conjoints de quelqu'un jusqu'à la séparation évoquée. Un conjoint successeur par rapport à une ex-épouse ou un ex-époux sera déterminé par Nom-*kroy* comme le montre⁸ le passage suivant :

- (1) *tām* *kār* *aḥ āñ* *rapas'* *nāñ* *nāñ* *pān* *niyāy* *thā*
d'après action assurer de dame dame AUX. dire que
- nāñ* *pān* *klāy* *jā* *prabandh* *dī2* *rapas'* *ge* *ḥoy*
demoiselle avoir passer à être femme 2ème de lui par
- min* *ññ* *khluon* *broḥ* *puras* *noḥ* *mān* *prabandh*
NEG. savoir sa personne parce que homme ce avoir femme
- ruoc* *hoey* *nau jā muoy* *svāmī* *kroy* *nāñ* *trūv*
accompli déjà avec époux *kroy* dame AUX.
- pañkham* *citt*
forcer sentiment [*prajāpriya* septembre, 1996, n° 45]

"D'après ce que la jeune femme assure, elle est devenu la deuxième femme de son mari sans s'en rendre compte, en effet, cet homme avait déjà une femme. Avec ce deuxième époux la jeune femme s'efforça de..."

Cet extrait de presse raconte les déboires d'une jeune femme qui, après avoir été chassée par son premier mari, épouse un deuxième homme. Celui-ci, à l'insu de cette jeune femme, était déjà marié. Il est appelé dans notre texte *svamī*, *kroy* [époux *kroy*] par rapport au premier mari de la jeune femme, ce dernier pourrait recevoir la désignation de *svamī mun* [époux *mun*].

On constate que les séquences de type *N/mun*, dans lesquelles *mun* ne détermine pas un nom spécifiant une durée ou un instant, ne présentent pas de repère de type temporel. Il semble que *mun* délimite dans ce cas deux sous-classes d'éléments séparées par un événement-repère. Les énoncés ci-dessus montrent en effet que *kūn mun* [enfant(s) *mun*] ne désignent pas "les enfants d'autrefois par rapport à ceux de maintenant" (repère temporel), mais bien "les enfants d'un premier mariage par rapport à un second"; le second mariage représente l'événement-repère qui détermine deux "classes d'enfants" dans un rapport d'antériorité. De même, *prabandh mun* [épouse *mun*] "ex-femme" désigne une femme (vivante ou morte) qui a été dans les liens du mariage avant que ceux-ci ne

⁸*kroy* s'emploie de la même manière avec des termes désignant un laps de temps: *thñay mun* [jour(s) *mun*] "le(s) jour(s) précédent(s)" s'oppose à *thñay kroy* [jour(s) *kroy*] "le(s) jour(s) suivant(s)".

soient abolis par un divorce qui constitue ainsi l'événement-repère ; et non pas, "les épouses d'autrefois" par rapport à celles d'aujourd'hui⁹. Ces expressions sont doublement ambiguës puisqu'elles peuvent désigner un seul ou bien plusieurs éléments de la classe du nom donné. Le nom étant indéterminé au niveau du nombre, et par ailleurs le repérage pouvant se faire sur un ou plusieurs événements, *kūn mun* peut donc désigner un ou encore plusieurs enfant(s) d'un même lit, ou plusieurs enfants de plusieurs lits. De même, *thñai mun* peut référer à un "espace de 24 heures" ou à plusieurs. C'est ainsi que *thñai mun puñya bhcuṃ piṇ* [jour(s) mun fête Bchum Ben] sera généralement interprété comme "le jour avant la fête de Phcum Ben"¹⁰, alors qu'il sera compris comme un pluriel dans: (2) *sabv thñai neḥ vā min sūv phik de, tè thñai mun vā phik ʃal' ka* [tous jours ce il NEG. PART. boire mais jours *mun* il boire jusque cou] ; "ces jours-ci c'est-à-peine s'il boit, mais avant [les jours avant] il s'en mettait jusqu'au cou". L'interprétation de *thñai mun*, comme représentant un nombre d'unités supérieur à un, est induite par *sabv thñai neḥ* qui réfère à plusieurs jours.

PROP. mun

Le terme *mun* peut suivre une proposition. Il indique alors que l'occurrence du procès impliqué par l'énoncé a lieu avant un moment-repère déterminé par le contexte. C'est ainsi que *khñuṃ dau mun* signifie "je pars avant (que les autres ne partent/ avant l'heure fixée pour le départ)". Cette expression peut être employée par un invité qui prend congé d'un hôte avant les autres, ou par un auditeur qui quitte une salle de conférence avant la fin des débats ou encore dans des séquences telles que :

- (3) *kāryalay* *pit* *nau* *moñ* *prām...*
 bureau fermer à heure cinq
- *pād* *puntè* *khñuṃ* *trūv* *ceñ* *mun (moñ)* *ʃoempī* *dau*
 oui mais moi devoir sortir *mun (heure)* pour aller
- ciḥ* *lān* *kruñ*
 monter voiture ville
 "Le bureau ferme à 5 heures..."

– Oui, mais moi je pars avant (l'heure), j'ai un bus à prendre."

De nouveau, *mun* ne localise pas l'événement désigné par la proposition qu'il suit par rapport à un repère temporel, mais par rapport à un autre événement, déterminé par contexte, qui sert de repère. Le temps situant ce repère peut être

⁹A titre de comparaison, les deux femmes d'un mari polygame sont désignées par *prabandh ʃoem* [épouse-origine] "épouse principale/première épouse" et par *prabandh cuiñ* [épouse-fin] "épouse secondaire". "Les épouses d'autrefois" se rendrait par *prabandh samay mun* [épouse époque *mun*].

¹⁰Mot-à-mot "fête offrir riz", il s'agit d'une fête traditionnelle du Cambodge.

passé, futur ou “générique”: *khñum ceñ mun* “Je suis sorti/je sortirai/je sors (en général) avant (le moment fixé)”.

Parfois, *mun* implique non pas un procès antérieur à un autre, mais la localisation antérieure d'un individu par rapport à un groupe participant au même procès. C'est ainsi que *khñum ðoer mun* [moi marcher *mun*] se traduit par “je marche devant” et non par “je marche avant” ou “je me mets en marche avant les autres”. *khñum ðoer mun* est proche de *khñum ðoer mukh* [moi marcher devant] “je marche en tête (devant)”. Nous n'explicitons pas, dans un premier temps, cette valeur spatiale.

PROP. A...*mun nįn* PROP. B

Cette séquence suppose deux propositions (A) (B), qui peuvent se trouver dans l'ordre (A)...*mun [nįn]* (B) ou *mun nįn* (B)...(A) et implique dans tous les cas que l'occurrence du procès prédiqué par (A) précède celui prédiqué par (B).

Ex.: (4) *chnām mun khñum pān pralañ pāramñ mun nįn pralañ khmèr puntè chnām kroj khñum nįn pralañ khmèr mun nįn pralañ pāramñ* [l'an dernier moi avoir passer-examen français *mun nįn* faire examen khmer, mais l'an prochain moi PART. faire-examen khmer *mun nįn* faire-examen français] “L'an dernier, j'ai passé l'examen de français avant celui de khmer, mais l'an prochain je passerai l'examen de khmer avant l'examen de français”.

Notons que dans la deuxième partie de notre énoncé, l'événement localisé par *mun* est situé dans le futur, *mun* marque l'antériorité par rapport à un repère quelle que soit la position de ce repère par rapport à T_0 . L'ordre inverse *mun nįn* PROP. B...PROP. A est possible aussi. (4b) *mun nįn pralañ bāramñ khñum nįn pralañ khmèr* [*mun nįn* passer-examen français moi PART. passer-examen khmer] “Avant de passer l'examen de français, je passerai l'examen de khmer.” Quelque soit l'ordre des propositions, *mun [nįn]* fonctionne à l'identique. Seule varie la position thématique ou rhématique de l'information temporelle impliquée. L'ordre PROP. A...*mun nįn* PROP. B correspond à la question: [*toe*] *anak nįn pralañ khmèr ańkāl ?* [INTER. toi PART. passer-examen khmer quand ?]; “Quand passeras-tu l'examen de khmer?”. En revanche *mun nįn* PROP. B...PROP. A répond à [*toe*] *anak nįn pralañ avī mun nįn pralañ khmèr* [INTER. toi PART. passer-examen quel *mun nįn* passer examen khmer] “Quel examen passeras-tu avant de passer l'examen de khmer?”.

L'espace déterminé par *mun* comme antérieur à un repère, n'est pas spécifiquement contraint. La distance, qui sépare l'événement localisé par *mun* de son repère, peut dans certains cas ne faire l'objet d'aucune détermination quantitative comme dans: *āditya mun* [semaine(s) *mun*] “la/les semaine(s) passée(s)”, *chnām mun* [année(s) *mun*] “l'/les année(s) passée (s)”. Dans d'autres cas, cette distance peut être déterminée numéralement ou comme une unité quelconque appartenant à l'ensemble des unités possibles cf. les exemples ci-dessous: *prām chnām mun* [cinq années *mun*] “cinq ans auparavant/ avant” ou dans

thñai ñā muoy ñā mun [jour quelque un/un quelque *mun*] “n’importe quel jour avant”¹¹.

Voici quelques extraits de presse qui permettent de vérifier le fonctionnement de *mun* dans différents contextes, plus justement avec plusieurs types de repères.

- (5) *bi mun khñum cāñ' ge mèn buntè kāl noḥ khñum*
 PREP. mun moi vaincu eux vrai mais temps celui-là moi
- cāñ' khāñ kamlāmḥ pāy min mèn khāñ paccekades*
 vaincu côté force nourriture NEG. vrai côté technique
- de puntè loek neḥ khñum pān daduol kār pampan*
 PART. mais fois ce moi AUX. recevoir action soutenir
- grap'grān' khñum mān kamlāmḥ klāmḥ jāñ mun'*
 suffisant moi avoir force fort plus avant¹²

“Avant je me faisais battre, je l’avoue, mais à cette époque-là je me faisais battre du fait d’un manque d’alimentation, et non pas à cause de faiblesses techniques. Mais cette fois-ci j’ai bénéficié de tout le soutien nécessaire, je suis plus fort qu’avant.”

- (6) *pra-ab' khmau āc cèk ceñ jā bīr phnèk :*
 boîte noire pouvoir diviser sortir être deux parties :
- upakar kat' trā èkasār nai kār hoḥ hoer nin upakar*
 instrument contrôler document de action voler et instrument
- kat'trā samleñ nau knuñ pandap' anak poek par [...]*
 contrôler voix à dans chambre personnes piloter [...]

¹¹ Comme dans :

toe èṅ kit thā vā [nḥ] oy khñum sañ
 INTER. toi penser que il [PART.] faire que moi rendre

pumṅul nau bel ñā ?
 dette à temps quel ?

vā āc dār thñai (muoy) ñā ka pān mun bel
 Il pouvoir réclamer jour (un) quelque n’importe avant temps
vā ceñ ṭamnoer
 il sortir voyage

dau paṅkuk
 à Bangkok

“Quand crois-tu qu’il va me demander de payer ma dette ?

– Il peut l’exiger n’importe quel jour avant son départ pour Bangkok.”

¹² Interview d’un boxeur dans la presse.

ṭūc	neh	mān	ekasār	as'dāmṅ	neh hoey	doep	āc
comme	cela	avoir	document	tous	ceux-ci	alors	pouvoir
oy	krum	soep aṅket	svèṅ	rak	ghoeñ	nūv	
permettre	groupe	enquêter	rechercher	chercher	voir	PREP.	
mūlahetu	mun	bel	kār	groḥ thnāk'			
cause	mun	temps	action	accident ¹³			

“La *boîte noire* peut se décomposer en deux parties: un instrument qui enregistre les phases du vol et un instrument qui enregistre la conversation dans le cock-pit [...] Donc si on est en possession de tous ces enregistrements, les équipes d’enquêteurs pourront chercher et découvrir les causes de l’accident [mot-à-mot les causes précédant l’accident].”

(7) hsāk vīlnjv oy ge samruol sasai mun bel
 Jacques Villeneuve permettre on relaxer veine mun temps
 prakuot
 compétition¹⁴

“Jacques Villeneuve se faisant masser avant la compétition.”

(8) nau bel cūl knuṅ krum Williams-Renault (X) nā khè
 à temps entrer dans groupe Williams-Renault à mois
 vicchikā chnām 1995 (Y) gī puon khè mun bel (Z)
 novembre année 1995 à savoir quatre mois mun temps
 hsāk' vīlnjv cūl ruom kār pranāmṅ
 Jacques Villeneuve entrer participer action compétition
 Grand Prix de Formule 1 jā loek tampaṅ
 Grand Prix de formule 1 être fois début

“Lorsque Jacques Villeneuve est entré dans l’équipe Williams-Renault au mois de novembre en 1995 (X), c’est-à-dire quatre mois avant qu’il ne participe au Grand Prix de formule 1 pour la première fois”

En (5) *bī* implique un repérage par rapport à T₀; *bī mun* “avant” par rapport à maintenant. La deuxième occurrence de *mun* pose *loek neh* “cette fois”, comme repère et définit un avant : la/les fois avant celle-ci.

(6) oppose deux situations qui se succèdent dans le temps : une situation (X) déterminée comme antérieure à une situation (Y), l’accident, qui est elle-même liée

¹³Explication du rôle de la “boîte noire” à l’occasion d’un reportage sur les accidents d’avion.

¹⁴Commentaire accompagnant une photo d’un pilote de course se faisant masser par son soigneur.

à (X) par un lien de causalité. (Y) est un repère de type générique n'ayant aucun rapport avec T_0 . *kār groh thnāk'* [le fait accident] réfère à n'importe quel accident d'avion passé ou à venir.

(7) la situation (X), représentée par une photo, est repérée d'après un (Y) défini en contexte comme le Grand Prix de Formule 1 de Melbourne.

(8) présente une structure complexe : on pose d'abord un événement: "X entrer dans...". Cet événement est ensuite daté par l'adjonction d'un complément de temps "novembre 1995", laquelle date est dans un troisième temps repérée (localisée) par rapport à un événement repère "X participer à ..." dans une relation d'antériorité marquée par *mun* par le biais d'un complément indiquant une durée déterminée de "quatre mois".

Les énoncés ci-dessous confirment les deux points suivants :

- a) l'antériorité impliquée par *mun* n'est pas intrinsèquement liée à T_0 .
- b) le domaine mis en jeu correspond à un ensemble d'unités susceptibles de déterminations qualitatives et quantitatives variées.

(N) mun-kāl bī / nau

Nous avons déjà examiné, le problème de la localisation temporelle par les marqueurs *kāl bī* et *nau*¹⁵ nous nous contenterons donc d'examiner ici deux "paires minimales" et de suggérer une explication du fait que *nau mun* \emptyset est exclu alors que *kāl bī mun* \emptyset est courant.

Comparons les deux séquences suivantes :

- (9)
- | | | | | | | | |
|----------|-------|-------|---------|--------|----------------|----------|------------|
| kāl bī | samay | mun | samay | UNTAC | mān | pañhā | asantisukh |
| kāl bī | samay | avant | époque | UNTAC | avoir | problème | insécurité |
| croen | nau | sruk | khmèr | tè | Ilūv | nīn | pañhā |
| nombreux | à | pays | khmer | mais | maintenant | ce | problème |
| neḥ | pān | trūv | ḥoḥ | srāy | ruoc srec dāc' | | hoey |
| celui-ci | avoir | AUX. | enlever | délier | AUX (3) | | PART. |
- "Avant l'époque de l'UNTAC, il y avait beaucoup de problèmes de sécurité en pays khmer, mais maintenant ces problèmes ont été définitivement résolus".

- (10)
- | | | | | | | |
|-----|-------|-----|--------|-------|-------|-------------|
| nau | samay | mun | samay | UNTAC | mān | pañhā |
| à | samay | mun | époque | UNTAC | avoir | problème... |
- "Avant l'époque de l'UNTAC, il y avait/aura/a des problèmes..."

¹⁵Cf. notre article "L'expression du temps en khmer moderne les marqueurs *kāl bī* et *nau*" à paraître dans le B.S.L.

Ces deux énoncés mettent en jeu quatre périodes :

- a) T_p -*mun* : le temps du procès “il y avait des problèmes”, déterminé par *mun* comme antérieur à T_{unt} .
- b) T_{unt} : le temps déterminé par l'UNTAC pris comme repère par *mun*.
- c) T_0 : le moment de l'énonciation.

(9) implique $T_p < T_{unt} < T_0$

La phrase (9) est prononcée à un moment où le temps de l'UNTAC est révolu.

(10) en revanche, nous indique simplement que T_p est antérieur à T_{unt} quelque soit la position du moment de l'énonciation (T_0) par rapport à T_{unt} .

Il est essentiel de constater que *kāl bī* sélectionne T_0 comme repère et désigne un T localisé dans un rapport d'antériorité par rapport à T_0 . C'est-à-dire que T_0 est le repère intrinsèque de *kāl bī*.

nau en revanche, localise un T sur un espace T' dont la localisation est contextuelle (indifférente à T_0). En fait T-*nau* n'implique pas un repère intrinsèque à *nau*, mais exige de se greffer sur un T' déjà localisé en contexte. C'est pourquoi **nau mun ø mān panhā...* [**mun* il y avoir problème] “*A avant il y avait des problèmes” est ininterprétable par manque de spécification du repère, alors que *kāl bī mun mān pañhā [kāl bī mun]* “il y avait des problèmes” est courant: T_p “il y avoir des problèmes” est repéré par rapport à T_0 .

B) *miñ*

Au niveau syntaxique *miñ* fonctionne uniquement comme un déterminant du nom ou du syntagme nominal. *miñ* n'est jamais employé en fonction de préposition (**V miñ N*, **N miñ N*) ou de conjonction *(PROP A *miñ* PROP B).

Le terme susceptibles d'être déterminés par *miñ* appartiennent à une classe fermée composée essentiellement de:

- 1) *msil* dans [*thñai*] *msil miñ* “[le jour d'] hier”;
- 2) [*thñai*] dans *thñai miñ*, “la partie du jour qui vient de s'écouler”;
- 3) des termes désignant une partie jour tels que *brik* “le matin”, *yab'* “le soir”;
- 4) du mot *ampāñ'* dont les sens exact n'est pas connu.

L'expression *chnām kanlan dau miñ* [année passée aller *miñ*] “l'an dernier” a un caractère exceptionnel et n'est pas acceptée par l'ensemble des locuteurs. Le sens de *miñ* est celui d'un déictique spécialisé dans l'expression du “passé récent” lié au moment de l'énonciation. On peut le considérer comme un membre de la classe des “shifters” (“embrayeurs”) telle que l'a définie Jacobson. Considérons quelques expressions contenant *miñ*, afin de proposer une explication de leurs conditions d'emploi.

br̥ik / ln̥ac / th̥ai...miñ

La liste non exhaustive des termes ci-dessous correspond à des sous-ensembles temporels ordonnés de l'espace déterminé par un jour. Ces termes sont susceptibles d'être déterminés par *miñ*. N(t) *miñ* désigne le dernier (t) déterminé par le nom précédant immédiatement T₀. C'est ainsi que *br̥ik (N) miñ* qui désigne le dernier espace temporel (t) correspond à la référence de *br̥ik* "matin, première partie du jour" avant T₀.

Nous trouvons *th̥ai miñ* "(dans) la journée qui vient de passer, aujourd'hui", *ln̥ac miñ* "(dans) l'après-midi qui vient de passer", *yap' miñ* "(dans) le dernier soir avant aujourd'hui, hier soir" etc.. C'est ainsi que l'énoncé *th̥ai/ ln̥ac miñ m̥an k̥ar n̥ar n̥oej n̥as'*... [journée/soirée *miñ* avoir travail fatiguant très] "J'ai passé une journée/soirée épuisante", "Le travail que j'ai fait aujourd'hui/ce soir m'a épuisé".

Notons que ces expressions sont proches de *kāl bī br̥ik neḥ* que nous analysons ailleurs, et qui renvoient aussi "au matin du jour localisant T₀". De manière générale, on pourrait gloser *br̥ik miñ* par: "le matin qui précède immédiatement T₀"; *kāl bī br̥ik neḥ* par "le matin localisé par rapport au jour comprenant T₀, T₀ étant situé dans la partie du jour postérieure à *br̥ik*".

[th̥n̥ai] msil miñ [neḥ]

Cette expression désigne le jour précédant immédiatement le jour qui localise l'énoncé comprenant T₀ et se rend par "hier". Nous ignorons le sens de **msil* il est possible qu'il s'agisse d'une contraction de **muoy *sil*, cf. *muoy th̥nai > m̥nai*, *muoy yap' > myap'* etc.. Le sens de l'expression et les contraintes déterminant l'emploi de *miñ* laissent supposer que **sil* désigne une entité temporelle¹⁶.

ampāñ'miñ

ampāñ' miñ se rend en général par "à l'instant, juste à l'instant" et désigne le dernier moment pris en compte avant T₀ dans une énonciation donnée. C'est-à-dire, ce que l'on a coutume de désigner par "le passé immédiat". Le terme **ampāñ'* n'est pas attesté en dehors de cette expression. On ne peut que supposer qu'il désigne un laps de temps très bref. La séquence *ampāñ' miñ* peut porter sur toute une proposition [*ampāñ' miñ* PROP./PROP. *ampāñ' miñ*] ou sur un terme nominal ou pronominal repris par anaphore [NOM. PRON. *ampāñ' miñ*]. *ampāñ' miñ* est le substitut de *miñ* devant les noms autres que ceux désignant une division du temps et devant les éléments anaphoriques: *ā ampāñ' miñ* et non pas **ā miñ* Cf.: (11)

¹⁶*msil' muoj th̥nai (msil' m̥nai)* signifie "avant-hier", d'autre part le fait que *miñ* ne soit compatible, à l'état isolé, qu'avec un terme référent à une unité temporelle, nous incite à penser que **masal'* et **ampāñ'* désignaient des unités de temps. Saveros POU propose la dérivation suivante: *miñ > *ammiñ* cf. *c̥ās' > amc̥ās/mac̥ās'* avec addition d'un "élargissement" labial. (Communication personnelle).

yoeŋ niñ dhvoe lamhāt' avI lok grū ? [nous PART. faire exercice quel monsieur professeur]

– *dhvoe ā ampāñ' miñ* [faire ce à l'instant].

“Quel exercice devons-nous faire, monsieur le professeur ?

– Refaites celui que vous venez de faire”. Notons que *ā ampāñ' miñ* se réfère uniquement à l'exercice qui se pratiquait dans le laps de temps précédent T_0 *ā mun* signifierait le/les exercice(s) que vous faisiez auparavant sans préciser le laps de temps qui les sépare de T_0 . Les deux énoncés ci-dessous opposant *ampāñ' miñ* et *mun* corroborent ce qui a été dit plus haut:

(12) *ampāñ' miñ lok niyāy thā mec ?*
ampāñ' miñ Monsieur parler dire comment ?
 “Que venez-vous de dire à l'instant ?”

toe lok āc mān prasāsan loeñ viñ ɔy
 INTER. Monsieur pouvoir avoir parole montrer en retour pas

yɪt jāñ mun pān de ?
 lent plus (que) mun AUX. PART. ?

“Est-ce que vous pouvez parler plus lentement, s'il vous plaît ?”

Ces deux phrases ont, du point de vue pragmatique, un emploi très proche: elles sont employées pour demander à un interlocuteur de rappeler ce qu'il vient de dire ou de parler plus fort lors d'une conversation téléphonique. Les deux énoncés différent cependant au niveau des types de repérage temporel. Alors que *ampāñ' miñ* renvoie aux dernières paroles qui précèdent T_0 , le moment où le locuteur prononce sa phrase; *mun* établit une distinction entre les paroles qui ont été dites et celles qui vont l'être. On commentera donc l'énoncé comprenant *mun* ainsi : dites “ce que vous allez dire dans votre prochaine prise de parole” à voix plus haute que vous ne l'avez fait. *mun* établit une relation d'ordre “simple”, le repère T_0 est donné pragmatiquement, *ampāñ' miñ* en revanche détermine un moment repéré intrinsèquement sur le *nunc* du locuteur, et implique le dernier T (laps de temps) considéré immédiatement avant l'instance particulière de la parole énoncée.

anak ampāñ' miñ / anak mun

Voici une brève analyse contrastive qui devrait permettre de faire ressortir la différence de fonctionnement qui séparent les deux marqueurs dans des énoncés aux caractéristiques similaires.

(13) *nar nā (pān) prāp' aŋceñ de ?* [personne quel (avoir) dire ainsi PART.]
 – *anak ampāñ' miñ* [personne *ampāñ' miñ*]
 “Qui a dit ça ?”
 – “La personne qui vient de sortir/qui était là à l'instant...”

L'interprétation de ce type d'énoncé dépend essentiellement des éléments en présence au moment de l'énonciation. (A) interroge (B) pour savoir qui lui a fourni un certain renseignement. (B) répond qu'il s'agit de l'individu qui était assis à la même table qu'eux il y a un instant et qui vient de partir.

- (14) anak grū neḥ jā anak prāp' añceñ de ? [personne professeur
celui-ci être personne dire ainsi]
min mèn anak (grū) neḥ de, anak mun. [NEG. PART. personne
(professeur) celui-ci PART. personne *mun*]

“C'est ce professeur qui a dit ça ?”

– “Non pas celui-ci, celui d'avant/le précédent.”

Le premier énoncé portait sur un seul individu et faisait référence à une situation purement temporelle: la présence de cet individu sur les lieux de l'énonciation dans un passé précédant immédiatement T_0 . Le second énoncé met en scène deux individus différents (des femmes professeurs)¹⁷ qui ont occupé la même fonction successivement. On voit ce qui sépare les deux marqueurs, les termes *miñ /ampāñ' miñ* ne concernent que le temps, ils opposent deux sous-ensembles temporels, T_0 et T immédiatement antérieur, alors que *mun* tire de la substitution d'un individu à un autre dans les fonctions de professeur, prise comme événement-repère, un avant et un après. L'introduction de T_0 , n'est due qu'à la présence de *neḥ* qui désigne le repère lié au temps et au lieu de l'énonciateur.

ā ampāñ' miñ

Cette expression comme les précédentes n'est interprétable qu'en contexte :

- (15) lok grū Ilūv dhvoe lumhāt' avI ?
monsieur professeur maintenant faire exercice quel ?

– dhvoe ā ampāñ' miñ
faire ce à l'instant

– dhvoe ā cuñ kroy ḥèl dhvoe ampāñ' miñ
faire ce dernier que faire à l'instant

“Monsieur le professeur quels exercices fait-on maintenant ?”

– Faites (répétez) celui que venez de faire.

– Faites le dernier que faisiez à l'instant.”

Cet énoncé présente les mêmes caractéristiques de repérage que les précédents. On constate que la séquence *ā mun* est possible et signifierait “ceux d'avant”, “ceux que vous avez faits auparavant” sans préciser s'il s'agit d'une antériorité immédiate ou non. En revanche **ā cuñ kroy ḥèl dhvoe mun* n'est pas

¹⁷ anak grū “personne professeur” désigne en général une femme alors que lok grū “gens-professeur” se réfère en général à un homme.